

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N°  
2274)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CD91

présenté par

M. Bony, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Cinieri, M. Masson, M. Bazin, M. Boucard,  
Mme Poletti, Mme Corneloup et Mme Dalloz

-----

### ARTICLE 8

Supprimer les alinéas 54 et 58

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le financement d'un fonds pour le réemploi solidaire n'a pas vocation à être couvert par l'éco-contribution, dont ce n'est pas l'objectif.